





|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 5.00 crédits | 30.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | de Sadeleer Nicolas ;   |
| Langue d'enseignement                       | Anglais   |
| Lieu du cours                               | Bruxelles Saint-Louis   |
| Préalables                                  | <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>  |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le cours vise à permettre à l'étudiant de se familiariser aux méthodes comparatives qui permettent de mettre en exergue les principaux traits des principales familles juridiques (droit anglo-saxon, droit continental, droit islamique, ...). Par la suite, sont comparés les régimes de responsabilité objective et pour faute en droit belge, français et dans le droit de la common law.</p> <p>Une trentaine d'arrêts rendus par des juridictions étrangères (France, Grande Bretagne, Allemagne) ayant trait à des problèmes de responsabilité pour omission, de vie privée, etc. sont analysés au cours. Les étudiants sont tenus de participer au cours en analysant préalablement les arrêts qui y sont examinés.</p> <p>Cet acquis peut s'avérer fort utile pour les étudiants qui souhaitent continuer à étudier par la suite en anglais, dans la mesure où ils seront davantage confrontés à des méthodes participatives.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Un examen écrit de 2 h. portant principalement sur des casus. L'étudiant doit se mettre à la place de l'une des parties en développant un raisonnement juridique pertinent tout en raisonnant par analogie avec les arrêts examinés au cours. Une grande importance est attachée à la terminologie juridique vue au cours. L'examen est exigeant.   |
| Méthodes d'enseignement                     | Il sera accompagné de différentes décisions de jurisprudence. L'étudiant est appelé à préparer chaque cours en répondant à des questions sur des arrêts rendus par des juridictions anglo-saxonnes, allemandes, belges, françaises et américaines.  |
| Contenu                                     | a) Importance et utilité du droit comparé dans l'analyse juridique ;<br>b) Analyse des différentes méthodes comparatives ;<br>c) Droit romano-germanique, droit de la Common Law et droit musulman<br>d) Application des méthodes comparatives au droit de la responsabilité extra-contractuelle.   |
| Bibliographie                               | Fournie dans le syllabus.   |
| Autres infos                                | Un syllabus en langue anglaise de 200 pages sera remis aux étudiants.   |
| Faculté ou entité en charge:                | DRTB  |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>  |                         |         |  |   |
|---|-------------------------|---------|--|---|
| Intitulé du programme   | Sigle                   | Crédits | Prérequis  | Acquis d'apprentissage  |
| Bachelier en droit  | <a href="#">DROB1BA</a> | 5       | <a href="#">BDROI1112</a> ET <a href="#">BDROI1111</a>                                 |  |
| Bachelier en droit français-anglais (et français-anglais-néerlandais)     | <a href="#">DRAB1BA</a> | 5       | <a href="#">BDROI1112</a> ET <a href="#">BDROI1111</a>                                 |  |
| Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais) | <a href="#">DRNB1BA</a> | 5       | <a href="#">BDROI1111</a> ET <a href="#">BDRNL1130</a><br>ET <a href="#">EMHUB1110</a> |  |
| Bachelier en Droit - Rechten - Laws                                       | <a href="#">DREB1BA</a> | 5       |  |  |